



COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

17 mars 2022 – 18h00

**Salle de Conférence – Maison du Département
&
Visioconférence**

Ordre du jour

- Adoption du Compte-rendu du Conseil Syndical du 10 février 2022.
- Compte de gestion 2021
- Compte administratif 2021
- Affectation du résultat de 2021
- Montant de la participation financière 2022 (compétence SCOT)
- Budget primitif 2022
- Actualités SCoT

Présents : Mesdames, Messieurs, ASTREOUD Jean-Marc, BEKHIT Thierry, BLACHE Martine, BLANC Aurélien, BON Pauline, BRENIER Jean-Yves, CARRIER SALVADOR REDON Bernard, CERVERA Frédéric, CHABERT André, CHADI Alain, CUISNIER Jacques, DAVRIEUX Roger, DELACOUR Colette, DEVRET Sandra, DE VAUJANY Pierrick, DROGOZ Alexandre, EMERAUD David, GARSI Nathalie, GIROUD Christian, GIROUD Jean-Paul, JARLAUD Bernard, LALICHE Christophe, LAURENT Philippe, LIENARD Vincent, MATHIS Stéphane, MURILLON Régis, ORTEGA Françoise, POZZOBON-MAITRE Sandrine, PRAL Pierre-Marie, ROUBA LOPRETE Nathalie, SBAFFE Jean-Louis, SIMON Angélique.

Suppléants : Monsieur GIROUD Jean-Paul supplée Madame PEJU Nathalie, Monsieur DE VAUJANY Pierrick supplée Madame LUZET Frédéric,

Pouvoirs : M. BEL Jonathan donne pouvoir à Mme GARSI N, M. DEZEMPTTE Gérard donne pouvoir à M. CERVERA F, M. GINDRE Bruno donne pouvoir à M. MURILLON Régis, Mme MERLE Annick donne pouvoir à M. BLANC Aurélien, M. PSAÏLA Philippe donne pouvoir à M. BLANC Aurélien, M. PUYPE Serge donne pouvoir à M. GIROUD Jean-Paul.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur DROGOZ est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

L'intégralité des documents budgétaires est consultable au Syndicat Mixte aux horaires d'ouverture Les lundi, mardi et jeudi de 13h à 16h – le vendredi matin de 8h30 à 11h30
Les documents originaux sont diffusés en séance pour signature.

0. Adoption du Compte-rendu du Conseil Syndical du 10 février 2022

ADOPTÉ : à 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1. Compte de gestion 2021 du budget principal

Il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2021. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2021. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2021.

Objet : Approbation du compte de gestion 2021 du budget principal

Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'approuver le compte de gestion du budget principal tenu par le trésorier pour l'exercice 2021. Le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le Syndicat Mixte au cours de l'exercice 2021. Monsieur le Président signale que celui-ci est en tout point conforme avec le compte administratif 2021.

Après discussion, le Conseil syndical

- approuve le compte de gestion 2021 pour le Budget principal
- déclare que le compte de gestion du budget principal dressé par le trésorier du Syndicat Mixte pour l'exercice 2021 n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOPTÉ : à 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

2. Compte administratif 2021 Budget principal (cf. page 4)

Au vu du compte de gestion approuvé, le conseil syndical doit approuver le compte administratif.

Objet : Compte administratif 2021 du budget principal du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical approuvent le compte administratif 2021 présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	232 829,58 €	10 349,98 €
Recettes	248 496,25 €	54 265,18 €
Résultat	15 666,67 €	43 915,20 €

ADOPTÉ : à 37 voix pour (le Président ne participe pas au vote), 0 voix contre, 0 abstention

3. Affectation du résultat excédentaire de 2021

Affectation du résultat (en euros)

Libellé	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2021	15 666,67 €	43 915,20 €
Résultats antérieurs	64 628,30 €	98 478,45 €

Résultat	80 294,97 €	142 393,65€
Clôture Vue générale	222 688,62 €	

Objet : Affectation du résultat excédentaire de 2021 du budget du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Après présentation du compte administratif 2021, le Conseil syndical décide de porter le résultat 2021 de la façon suivante :

↳ en section d'investissement pour un montant de 142 393,65 € : au compte 001 excédent d'investissement reporté

↳ en section de fonctionnement pour un montant de 80 294,97 € : au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

ADOPTÉ : à 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

4. Montant de la participation financière 2022 du budget principal

Les orientations budgétaires et les cotisations 2022 ont fait l'objet d'une présentation en Conseil syndical le 10 février 2022.

Cotisation budget principal :

- 251 054,20 € à financer
- Hypothèse population = 109 154 habitants (DGF 2021)
- Cotisation : $251\,054,20 / 109\,154 = 2,30$ €/hab.

Participation financière des EPCI au SYMBORD pour l'année 2022 : 2,30 €/hab.

Cotisations des 8 dernières années : moyenne = 2.46 €

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
2€14	3€07	2€40	2€10	2€38	2€68	2€65	2€30

Objet : Montant de la participation financière par habitant inscrite au budget primitif 2022 – budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné

Pour mener à bien sa mission d'élaboration et de suivi du SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, le Syndicat Mixte perçoit chaque année des collectivités locales membres une cotisation financière.

Conformément à la délibération du conseil syndical du 11 février 2010 qui instaure un mode de calcul des cotisations et au regard des dépenses et recettes prévues sur l'exercice 2022, il est proposé au conseil syndical de fixer le montant de la participation financière à 2,30 € par habitant pour l'année 2022 pour l'ensemble des collectivités locales adhérentes au Syndicat Mixte.

Après délibération, le Conseil Syndical approuve la proposition et fixe le montant de la participation financière par habitant à 2,30 € pour l'année 2022 pour le budget principal (compétence SCOT).

ADOPTÉ : à 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

5. Budget primitif 2022 du budget principal (cf. page 7)

Le budget primitif 2022 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- des charges à caractère général
- du résultat définitif 2021

Objet : Budget primitif 2022 du budget principal du Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné

Les membres du Conseil syndical approuvent le budget primitif 2022 équilibré, présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	338 493,17 €	225 781,80 €
Recettes	338 493,17 €	225 781,80 €

ADOPTÉ : à 38 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021			
CPTES	LIBELLES	Projet 2021	Réalisé 2021
O11	Charges à caractère général	88 000,00	47 462,94
60622	Carburants	1 500,00	91,49
60623	Alimentation	500,00	23,59
60632	Petit Equipement	200,00	0,00
6064	Fournitures bureau	400,00	1 314,08
6132	Locations immobilières	7 500,00	6 324,25
6135	Locations mobilières	7 000,00	6 773,32
6156	Maintenance	4 000,00	1 983,63
6161	Primes d'assurances	5 000,00	4 909,13
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 196,40
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00
6185	frais de colloques, séminaires	1 000,00	4 760,00
6225	Indemnités comptable, régisseur	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	3 185,82
6228	diverses rémunérations d'intermédiaires	5 000,00	231,59
6237	Publications	2 500,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	394,35
6257	Réceptions	2 000,00	252,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	834,94
6262	Frais de télécommunication	2 500,00	1 949,26
6281	Concours divers	11 100,00	10 880,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 300,00	2 359,09
O12	Charges de personnel	113 391,60	72 588,08
6332	Cotisations FNAL	200,00	50,74
6336	Cotisations CNG, CGD de la CNFPT	1 500,00	913,00
6338	RAFP (Régime Additionnel Fonction Publique	400,00	251,57
64131	Rémunérations (contractuels)	60 391,60	51 123,67
64138	Autres indemnités	1 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 000,00	15 470,13
6453	Cotisations caisses retraite	4 000,00	2 130,32
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	2 054,25
6458	Cotisations FNC Supplément Familial	800,00	424,00
6 475	Médecine du Travail	300,00	170,40
6488	Autres charges	800,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	64296,61	63 408,71
6531	Indemnités, cotisations, formations élus	49 291,61	49 623,43
6533	Cotisations retraites élus	5 000,00	3 785,30
6534	Cotisations de sécurité sociale part patronale	10 000,00	9 998,74

657363	Subventions de fonctionnement versées à caractère Admin.		
65738	Autres organismes publics locaux (subvention)		
6574	Autres participations et contributions		
65888	Autres	5,00	1,24
66	Intérêts de la dette		
67	Charges exceptionnelles		
6711	Intérêts moratoires		
002	Déficit de fonctionnement reporté		
022	Dépenses imprévues	1 333,53	0,00
O23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections : dotations Amortissements Immobilisations	49 369,85	49 369,85
TOTAL		316 391,59	232 829,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021			
CPTES	LIBELLES	Projet 2021	Réalisé 2021
013	Atténuation de charges		
6419	Remboursement maladie agent		
6479	Remboursement trop perçu Urssaf		
74	Dotations et participations	251 763,29	248 494,30
7461	DGD - Dotation Générale de Décentralisation	0,00	
74718	Autres subventions	3268,99	
74751	Cotisation EPCI	248 494,30	248 494,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,95
7588	Autres produits de gestion courante (compensation FNC)		1,95
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		
002	Excédent de fonctionnement reporté	64 628 30	64 628,30
TOTAL		316 391,59	313 124,55

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021			
CPTES	LIBELLES	Projet 2021	réalisé 2021
020	Dépenses imprévues		
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	9 510,00
2802	Frais réalisation doc urbanisme et numérisation cadastre	30 000,00	9 510,00
2031	Frais d'études	120 000,00	0,00
2051	Concessions, brevets, logiciels	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 743,63	839,98
2183	Matériel de bureau informatique	2 743,63	839,98
OO1	Déficit d'investissement reporté		
TOTAL		152 743,63	10 349,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021			
CPTES	LIBELLES	Projet 2021	réalisé 2021
10	Dotations, fonds et réserves	4 895,33	4895,33
10222	FCTVA	4 895,33	4895,33
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		
O40	Opérations d'ordres de transfert entre section Amortissements	49 369,85	49 369,85
2802	Frais réalisation doc d'urbanisme et numérisation cadastre	35 661 86	35 661 86
28031	Amortissements frais d'études	8 040,00	8 040,00
28051	Concessions et droits similaires	1 009,20	1 009,20
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 555,00	1 555,00
28183	Matériel de bureau informatique	1 531,58	1 531,58
28184	Mobilier	116,21	116,21
28188	Autres immobilisations corporelles	1 456,00	1 456,00
O21	Virement de la section de fonctionnement (op. ordre)	0,00	0,00
OO1	Excédent d'investissement reporté	98 478,45	98 478,45
TOTAL		152 743,63	152 743,63

BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	BP 2021	BP 2022
Compte	011 - Charges à caractère général		
60622	carburants	1 500,00	1 800,00
60623	alimentation	500,00	500,00
60632	petit équipement	200,00	200,00
6064	fournitures bureau	400,00	400,00
6132	Locations immobilières	7 500,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	7 100,00
6156	Maintenance	4 000,00	4 000,00
6161	Primes d'assurances	5 000,00	5 300,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques, séminaires	1 000,00	4 000,00
6225	Indemnités comptable, régisseur	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	20 000,00
6228	Diverses rémunérations d'intermédiaires	5 000,00	2 000,00
6237	Publications	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunication	2 500,00	1 500,00
6281	Concours divers	11 100,00	11 000,00
6283	frais de nettoyage des locaux	2 300,00	2 500,00
	TOTAL 011	88 000,00	81 000,00
Compte	012 - Charges de personnel		
6332	Cotisations FNAL	200,00	200,00
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1500,00	1 500,00
6338	RAFP (Régime Additionnel Fonction Publique)	400,00	400,00
64131	rémunérations (contractuels)	60391,60	60 000,00
64138	autres indemnités	1000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40000,00	30 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	4000,00	3 500,00
6454	Cotisation ASSEDIC	4000,00	3 500,00
6458	Cotisation FNC supplément familial	800,00	800,00
6475	Médecine du travail	300,00	300,00
6488	Autres charges	800,00	800,00
	TOTAL 012	113 391,60	102 000,00
Compte	022-Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00
	TOTAL 022	5 000,00	5 000,00
Compte	023 - Virement à la section d'investissement		
	TOTAL 023	0,00	22 290,19

Compte	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
6811	Dotations amortissements immobilisations	49 369,85	60 697,98
	TOTAL 042	49 369,85	60 697,98
Compte	65 - Autre charge gestion courante		
6531	Indemnités élus	45 625,14	52 000,00
6533	Cotisation retraites élus	5 000,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale part patronale	10 000,00	11 000,00
6574	Subventions fonctionnement associations/droit privé		
65588	Autres	5,00	5,00
	TOTAL 65	60 630,14	67 505,00
TOTAL		316 391,59	338 493,17

FONCTIONNEMENT	RECETTES	BP 2021	BP 2022
Compte	002 - Résultat Excédent de fonctionnement reporté		
	TOTAL 002	64 628,30	80 294,97
Compte	74 - Dotations et participations		
746	DGD	0,00	0,00
74718	Autres subventions	3 268,99	0,00
74751	Cotisation EPCI	248 494,30	251 054,20
	TOTAL 74	251 763,29	251 054,20
Compte	75 - Produits de gestion courante		
7588	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00
	TOTAL 75	0,00	0,00
Compte	77 - Produits exceptionnels		
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00
	TOTAL 77	0,00	0,00
Compte	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections reprise sur subventions en compte de résultat		
777	Quote-part des subventions d'investissement		7 144,00
	TOTAL 042		7 144,00
TOTAL		316 391,59	338 493,17

INVESTISSEMENT	DEPENSES	BP 2021	BP 2022
Compte	001 - Résultat reporté		
	TOTAL 001	0,00	0,00
Compte	020 – Dépenses imprévues		
	TOTAL 020	0,00	0,00
Compte	20 - Immobilisations incorporelles		
202	Frais réalisation doc d'urbanisme et numérisation cadastre	30 000,00	117 637,60
2031	Frais d'études	120 000,00	100 000,00
2051	Concessions, brevets, logiciels		1 000,00
	TOTAL 20	150 000,00	218 637,80
Compte	21 - Immobilisations corporelles		
2183	Matériel de bureau informatique	2 743,63	0,00
	TOTAL 21	2 743,63	0,00
Compte	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections reprise sur subventions en compte de résultat		
139141	Reprise subventions Communes		374,00
13913	Reprise subventions Département		890,00
13912	Reprise subventions Région		5 880,00
	TOTAL 040		7 144,00
TOTAL		152 743,63	225 781,80

INVESTISSEMENT	RECETTES	BP 2021	BP 2022
Compte	Résultat Excédent d'investissement reporté		
	TOTAL 001	98 478,45	142 393,65
Compte	021 - Virement de la section de fonctionnement		
	TOTAL 021	0,00	22 290,19
Compte	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
2802	frais réalisation doc d'urbanisme et numérisation cadastre	35 661,86	45 445,86
28031	amortissements frais d'études	8 040,00	9 813,91
28051	Concessions et droits similaires	1 009,20	1 009,20
28158	Autres installations, matériel et outillages techniques	1 555,00	1 824,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 531,58	1 092,78
28184	Mobilier	116,21	56,23
28188	Autres immobilisations corporelles	1 456,00	1 456,00
	TOTAL 040	49 369,85	60 697,98
Compte	10 - Dotation, Fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	4 895,33	399,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
	TOTAL 10	4 895,33	399,98
TOTAL		152 743,63	225 781,80

Monsieur Brenier – Maire de Leyrieu – Président de la CC les Balcons du Dauphiné : les frais d'études prévues au compte 2031 (120 000 euros) sont-ils pour la réalisation du Schéma de transport / étude mobilité de l'agglomération Pontoise ? Cette étude sera-t-elle conduite en 2022 ?

Monsieur Blanc, Président du SCoT : si cette étude est conduite par le SCoT, elle doit être portée/partagée par les élus concernés. Cette étude était déjà présente dans le SCoT 2007 -

Monsieur Brenier : il serait souhaitable que le SCoT organise une réunion/rencontre entre les 2 intercommunalité – rappel que la compétence mobilité a été prise par la CC les Balcons du Dauphiné (ce qui n'est pas le cas de la CC Lysed)

Monsieur SBAFFE – Maire de Tignieu-Jamezieu : Abonde les propos de Monsieur Brenier – Souhaite une avancée des discussions en 2022.

Monsieur Blanc acte la volonté d'une réunion sur cette thématique.

6. Actualités SCoT

La modification du quorum pour la réunion du Conseil Syndical ne peut être modifiée – les règles sont fixées par le CGCT et ne peuvent être modifiées.

Rappel de la date de la formation CAUE/SCoT – OAP : à Montalieu-Vercieu le 4 avril 2022 à 14h.